Madame, Monsieur,

Vous allez faire, les 4 et 11 mars, un choix qui engagera votre avenir et celui de la Nation. Votre vie de chaque jour peut être concernée par le choix de votre député, parce qu'il est l'homme qui devra :

DÉFENDRE LE CAMBRÉSIS

DES PROBLÈMES

Le Cambrésis stagne alors que la région Nord redémarre :
- de nombreux travailleurs sont astreints à de longs déplacements quotidiens ;
- des jeunes craignent de ne pas trouver sur place un travail correspondant à leurs capacités.

DES ATOUTS

- une agriculture viable
- un environnement agréable
- une ville moyenne

CAMBRAI est une ville à échelle humaine, mais :
- son développement ne doit plus se faire aux dépens des villages,
- elle ne doit pas être une ville-dortoir,

- une position de carrefour,

- l'autoroute A2 Paris-Bruxelles est ouverte,
- l'autoroute A26 Calais-Dijon est à l'étude et croisera la précédente près de Cambrai dans quelques années.

UN AVENIR

Il est possible d'attirer des emplois nouveaux, mais il ne faut plus se contenter d'attendre qu'ils viennent à nous.
Parce que j'ai œuvré longtemps aux côtés des hommes qui font redémarrer le Nord, l'expansion du Cambrésis sera mon premier souci.

FAIRE PROGRESSER NOTRE SOCIÉTÉ

Le Président de la République a solennellement rappelé la gravité du choix que les électeurs vont devoir faire.

COLLECTIVISATION

Le programme commun socialo-communiste promet tout, tout de suite, à tout le monde.
Il est démagogique.
Il casserait le dynamisme de l'économie française en l'écrasant sous trop de charges et en la soumettant au contrôle total de l'Etat (nationalisations).
Il remet en cause les institutions de la Ve République, le pouvoir du Président de la République, il est dangereux.

OU PROGRÈS CONTINU

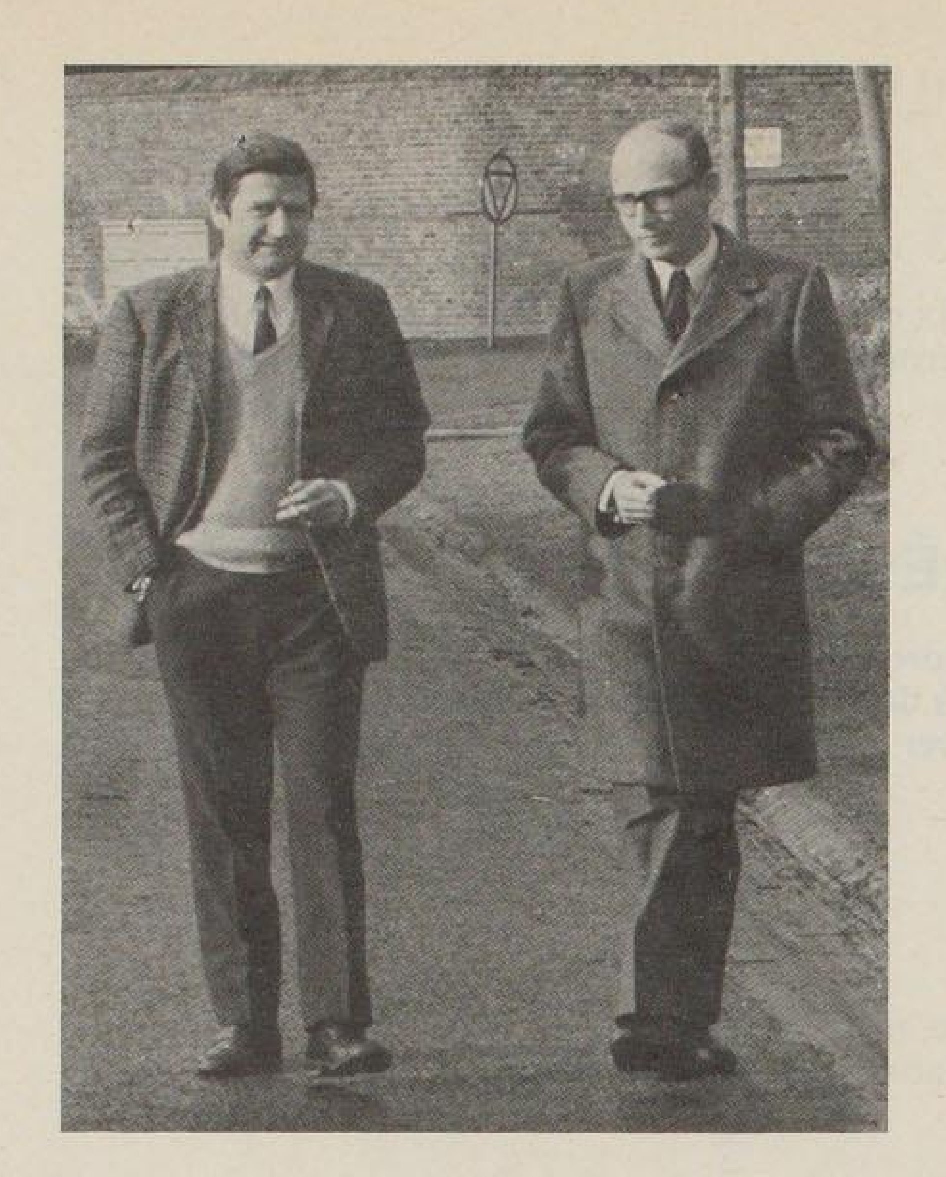
Depuis 15 ans, la Ve République a amélioré le sort de tous les Français.
Mais tous n'ont pas progressé à la même vitesse. Certains souffrent des mutations rapides de notre pays.
L'Union des Républicains de Progrès, avec le Président de la République, assurera la poursuite de l'expansion économique : elle conditionne le progrès social.
Mais elle veillera tout particulièrement à ce que le progrès continu de tous s'accompagne de mesures de rattrapage pour les catégories sociales en difficultés.
Ces mesures sont annoncées dans le discours programme de Provins, prononcé le 9 janvier 1973, par Pierre Messmer, Premier ministre.

POUR ASSURER LE MIEUX-ÊTRE DANS LA SÉCURITÉ, FAITES CONFIANCE A

Jacques LEGENDRE suppléant Claude PRINGALLE

Vu : le Candidat

maffez / imprimeurs / cambrai-paris



L'UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS
pour le Soutien du Président de la République

a investi dans la 16e circonscription comme **candidat**

Jacques LEGENDRE (à droite sur la photo)

31 ans - marié - agrégé de l'Université - professeur d'Histoire.
Il a fait ses études supérieures à Lille et a toujours enseigné dans les lycées et C.E.S. du Nord. Président national des Etudiants gaullistes de 1963 à 1965, il est depuis 1967, membre du Comité central de l'U.D.R.

Il a choisi pour **suppléant**

Claude PRINGALLE (à gauche sur la photo)

41 ans - marié - 4 enfants - horticulteur.
Il passe sa jeunesse entre Séranvillers et Cambrai où il poursuit ses études au Collège Notre-Dame.
Militant d'Action Catholique, il s'intéresse au **développement** rural du Cambrésis. Conseiller municipal, il participe depuis quelques mois aux travaux du **Syndicat** de Vinchy.

Jacques LEGENDRE est le candidat d'union de toute la majorité UDR RI CDP

Dans son **discours-programme de Provins** (7 janvier 1973), M. Pierre Messmer a annoncé la réalisation de plus de **30 mesures importantes d'ici 1978.**
Nous en extrayons 7 :

AUTOROUTES  6 000 km en 1978

CONTRAT DE PROGRÈS POUR LES FAMILLES
- allocations familiales majorées
- gratuité des transports et fournitures scolaires
- 2 000 crèches ou garderies
- écoles maternelles multipliées

TÉLÉPHONE 
automatisation totale
4 000 000 d'abonnés nouveaux
création ou extension de 4 centraux par jour

DOUBLEMENT DU MINIMUM VIEILLESSE 
Transports quotidiens gratuits et soins médicaux pour les plus démunis

LOGEMENT 
- 600 000 seront construits chaque année
- de plus en plus de maisons individuelles
- aide accrue aux jeunes ménages et aux personnes âgées

POUVOIR D'ACHAT GARANTI 
Les revenus les plus faibles seront moins imposés
Pouvoir d'achat accru, grâce au S.M.I.C. qui est aligné sur la croissance de l'économie.

RETRAITE A 60 ANS 
D'ici 5 ans, ceux qui le désirent partiront en retraite au taux plein à 60 ans